



SOCIÉTÉ DE LA ROCADE
L2 DE MARSEILLE



COMITÉ DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT

15 mars 2017



Introduction et rappels

La L2 Est sous circulation

Point d'avancement L2 nord

- Observations chantier
- Insertion urbaine
- Acoustique

Air / Santé

Info / Communication / Concertation

Bilan socio-économique

Annexes

Introduction

Par le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

- Instauré par la circulaire du 15 déc. 1992 relative à la conduite des grands projets nationaux d'infrastructures
- Constitué et présidé par le préfet
- Rassemble les représentants des administrations, des collectivités, des élus, des acteurs économiques ainsi que de la société civile (comité de quartier, association, collectif...)
- Rôle : veille à la mise en œuvre et au suivi du respect des engagements de l'État
- Modalités de fonctionnement

FINANCEMENT

État : 27,5 %

Conseil Régional : 27,5 %

Conseil Départemental : 22,5 %

Métropole Aix-Marseille-Provence (MAMP) : 22,5 %

CONTRAT PPP

620 M€

- Acquisitions foncières
- Études
- Concertation
- Travaux
- Tout le tracé depuis A7 jusqu'à A50

OPÉRATIONS D'ACCOMPAGNEMENT

80 M€

- Restructuration du Min des Arnavaux (MAMP)
- Requalification des boulevards Arnavon / Allende (MAMP)
- Reconstruction de l'école Busserine (VdM)
- Indemnisation des entreprises du MIN (État)
- Relogement des Habitants immeubles Picon C et Busserine Tour K (État)

4 CSEE

- 13 février 2015
- 4 avril 2016
- 7 juillet 2016
- 9 mars 2017

7 COPIL

- novembre 2013
- juin 2014
- décembre 2014
- juin 2015
- octobre 2015
- juin 2016
- mars 2017

2 CODGS

- octobre 2016
- janvier 2017

17 COTECH

- septembre 2013
- avril 2014
- septembre 2014 (air/santé)
- novembre 2014
- décembre 2014 (air/santé)
- février 2015
- juin 2015
- juillet 2015
(anses de retournement)
- septembre 2015
- octobre 2015 (voies bus)
- novembre 2015 (M.I.N)
- décembre 2015 (air/santé)
- mars 2016
- juin 2016
- octobre 2016 (x2)
(Merlan et voies délestées)
- décembre 2016



ACTEURS DU PPP L2



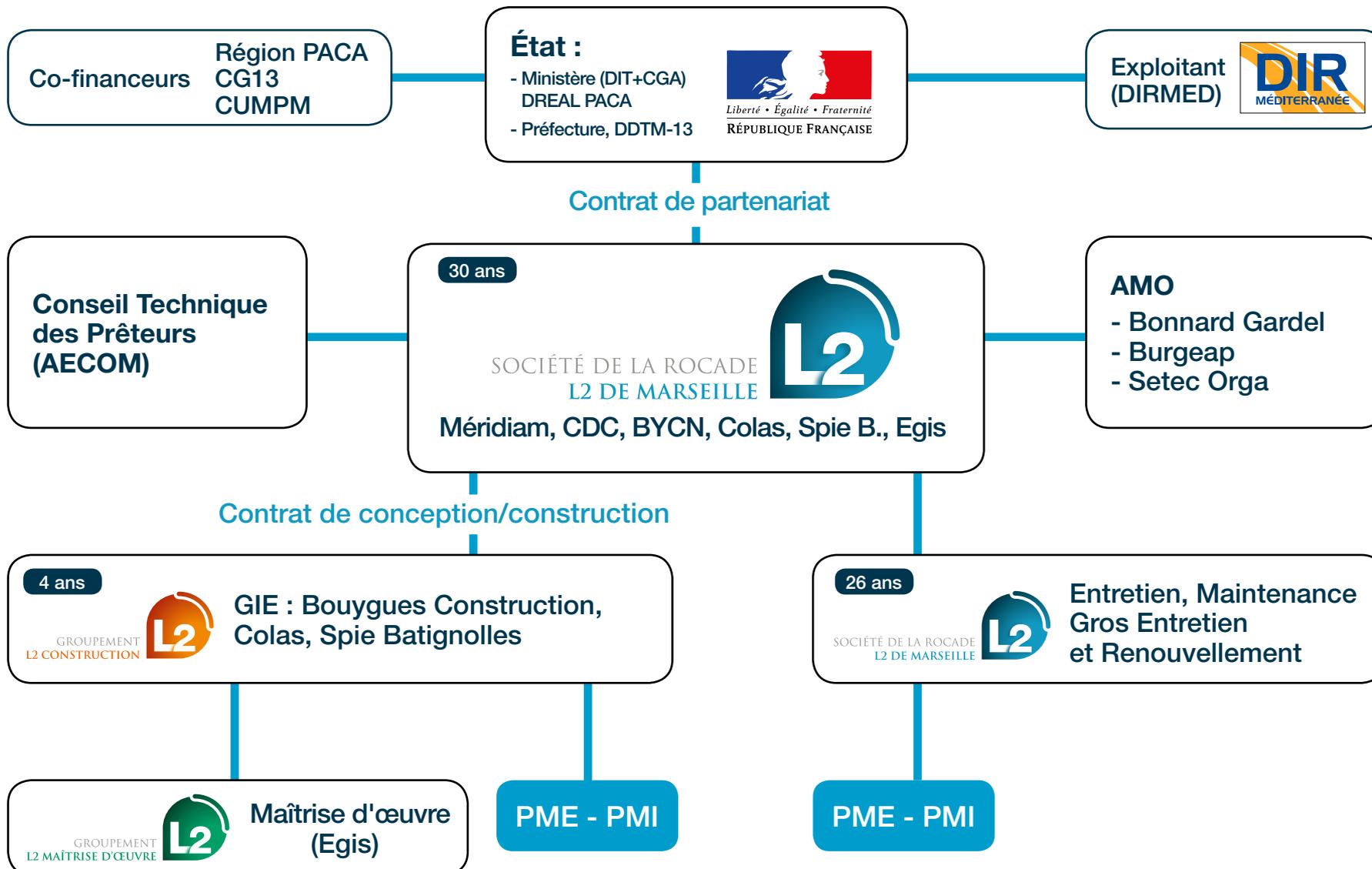
SOCIÉTÉ DE LA ROCADE
L2 DE MARSEILLE



GROUPEMENT
L2 CONSTRUCTION



GROUPEMENT
L2 MAÎTRISE D'ŒUVRE



LA L2 EST SOUS CIRCULATION



SOCIÉTÉ DE LA ROCADE
L2 DE MARSEILLE



GROUPEMENT
L2 CONSTRUCTION



GROUPEMENT
L2 MAÎTRISE D'ŒUVRE

L2 Est



Observer l'évolution du trafic

- Comité de suivi du trafic en place
- Participants : comité des exploitants + services de secours et forces de l'ordre

Comptage trafic :

- **Tunnel Parette sens intérieur** : 30 000 véhicules / jour en moyenne
 - **Tunnel Montolivet sens extérieur** : 30 000 véhicules / jour en moyenne
- Total = 60 000 véhicules / jour en moyenne au 31/01/2017

Accidentologie

- **1 accident matériel dans Parette sens intérieur**
avec fermeture Tube Int le 03 décembre 2016
- **1 accident matériel dans Parette sens extérieur**
au droit de la sortie Saint Jean du Désert le 2 février 2017
- **1 accident matériel dans Parette sens intérieur**
avec fermeture des tubes intérieur et extérieur le 16 février 2017

Disponibilité de l'infrastructure

Depuis le 29 novembre 2016 et jusqu'au 28 février 2017,
100% en dehors des fermetures programmées de nuit nécessaire
pour l'entretien et la maintenance (2 fermetures par mois et par sens
de circulation).

Modalités de circulation

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments – trafic et sécurité routière – les modalités actuelles de circulation et d'accès à la L2 sont à maintenir :

- limitation à 70 km/h de la section courante,
- entrée directe depuis l'A50 vers la L2 maintenue fermée.

LA L2 EST SOUS CIRCULATION



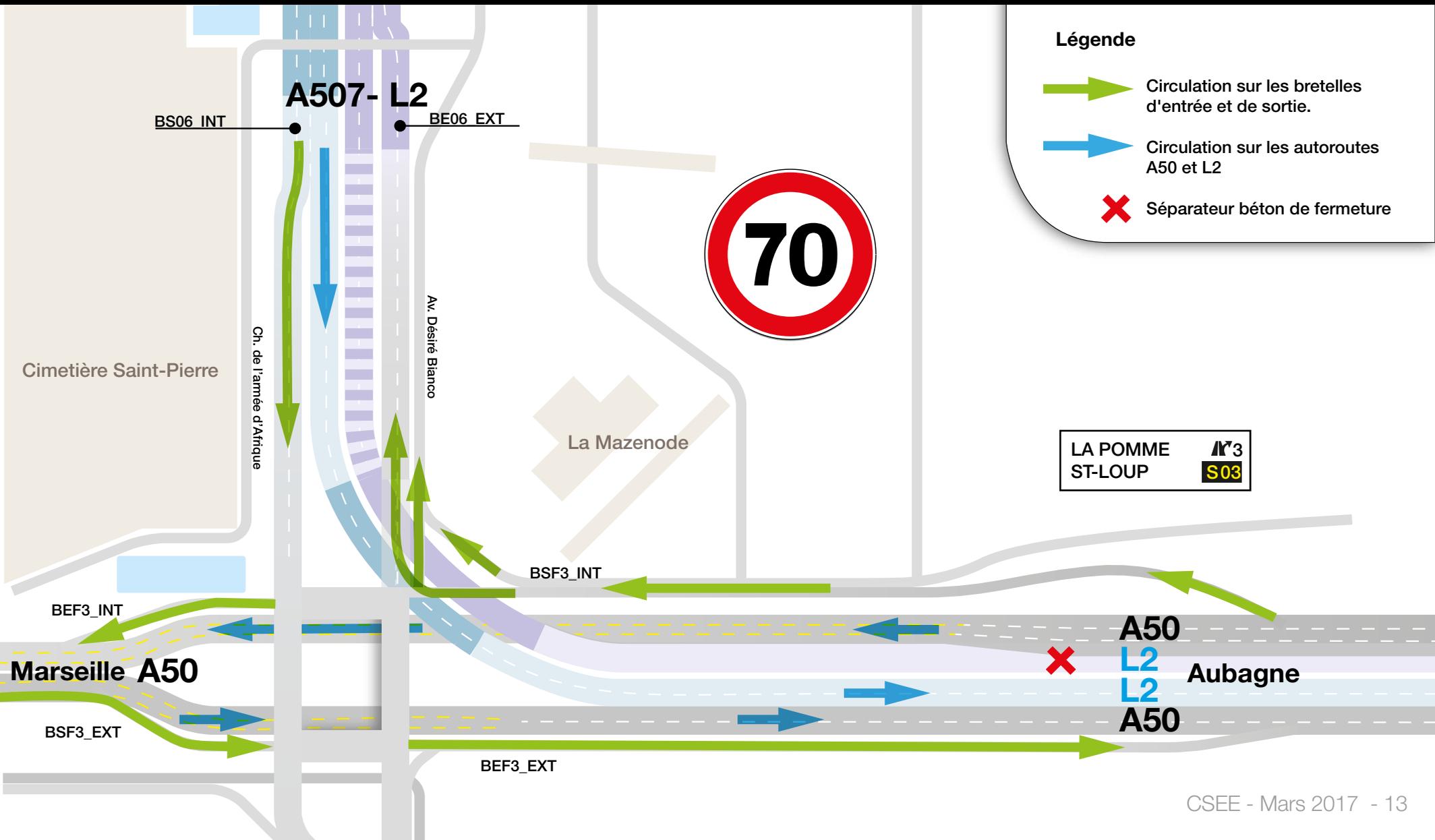
SOCIÉTÉ DE LA ROCADE
L2 DE MARSEILLE



GROUPEMENT
L2 CONSTRUCTION



GROUPEMENT
L2 MAÎTRISE D'ŒUVRE



POINT D'AVANCEMENT L2 NORD



SOCIÉTÉ DE LA ROCADÉ
L2 DE MARSEILLE



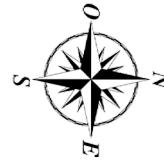
GROUPEMENT
L2 CONSTRUCTION



GROUPEMENT
L2 MAÎTRISE D'ŒUVRE

Avancement chantier

Saint-Jérôme



POINT D'AVANCEMENT L2 NORD



SOCIÉTÉ DE LA ROCADÉ
L2 DE MARSEILLE



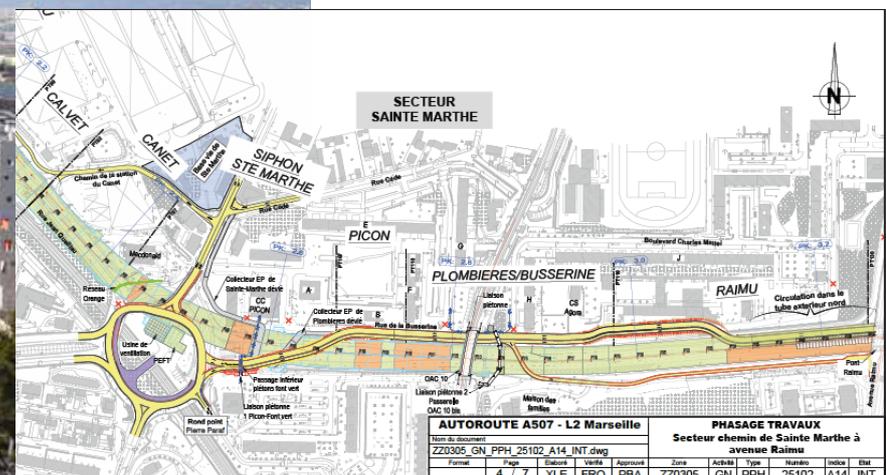
GROUPEMENT
L2 CONSTRUCTION



GROUPEMENT
L2 MAÎTRISE D'ŒUVRE

Avancement chantier

Sainte-Marthe / Le Merlan



Avancement chantier

Les Arnavaux



Observations chantier

(courrier bilan complet SRL2 à Préfecture 23/01/2017)

Mesures de prévention de la vitesse liées à la circulation des camions sur la rue de la Busserine



Ralentisseur
3

Ralentisseur
2

Ralentisseur
1

Observations chantier

(courrier bilan complet SRL2 à Préfecture 23/01/2017)

Éclairage cheminement piéton entre Picon et Font Vert



Observations chantier

(courrier bilan complet SRL2 à Préfecture 23/01/2017)

**Panneaux de protections acoustiques et des piétons le long
de l'avenue Allende - secteur Picon / Font Vert**



Bus à Haut Niveau de Service

- Avant Projet (AVP) réalisé par la Métropole Aix Marseille Provence
- Le tracé emprunte le Boulevard Arnavon, le rond point de Sainte Marthe, l'avenue Allende, l'avenue Mérimée jusqu'au rond point du Père Wresinski, dit « échangeur de Saint Jérôme »
- Planning prévisionnel compatible avec un démarrage des travaux dès l'achèvement de ceux de la L2

Plaine des sports et des loisirs

- Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre par la Ville de Marseille en avril 2017
- Plusieurs hypothèses seront étudiées pour la liaison entre la « plaine des loisirs » et « l'esplanade haute »
- Désignation du maître d'oeuvre prévu en septembre 2017

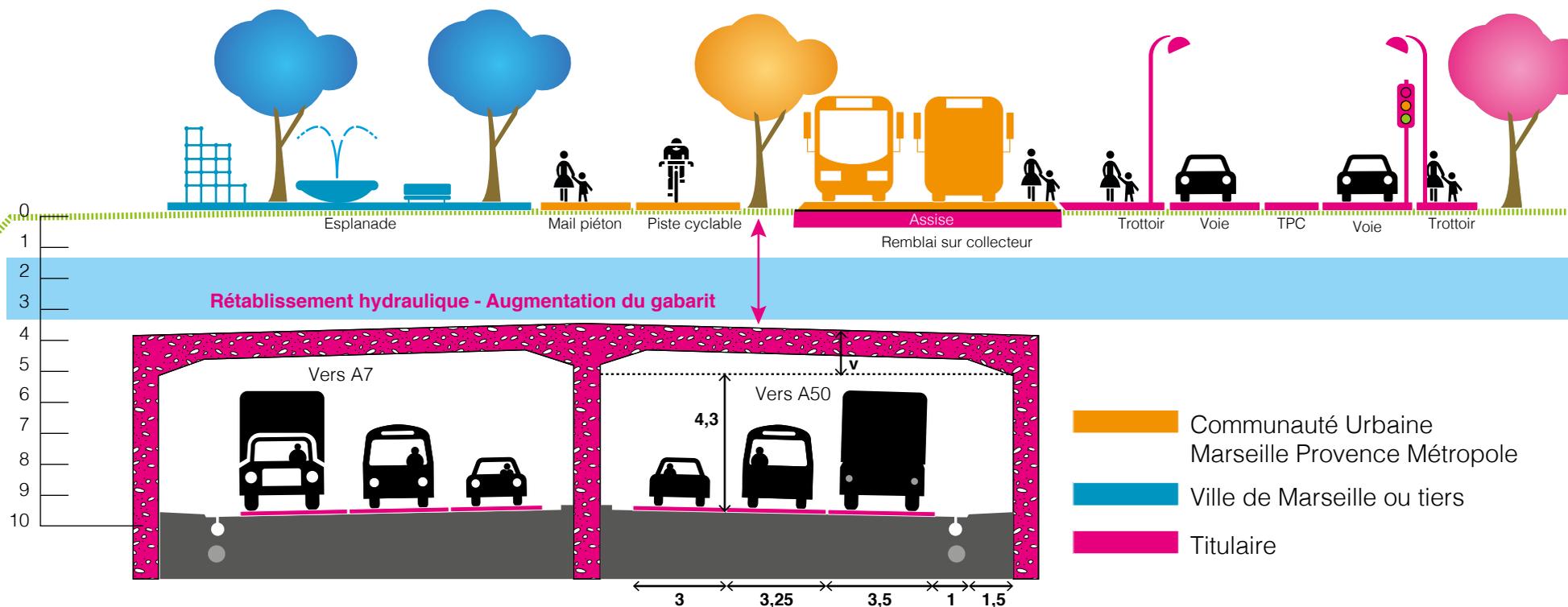
INSERTION URBAINE DE LA L2 NORD

L2 Nord

< PICON

TCSP central

FONTVERT >



Dimensions géométriques de la Tranchée Couverte de Sainte-Marthe

Trémie aéraulique de Sainte-Marthe



INSERTION URBAINE DE LA L2 NORD

Avenue Mérimée prolongée

Solution HMP 1b - Vue n°3



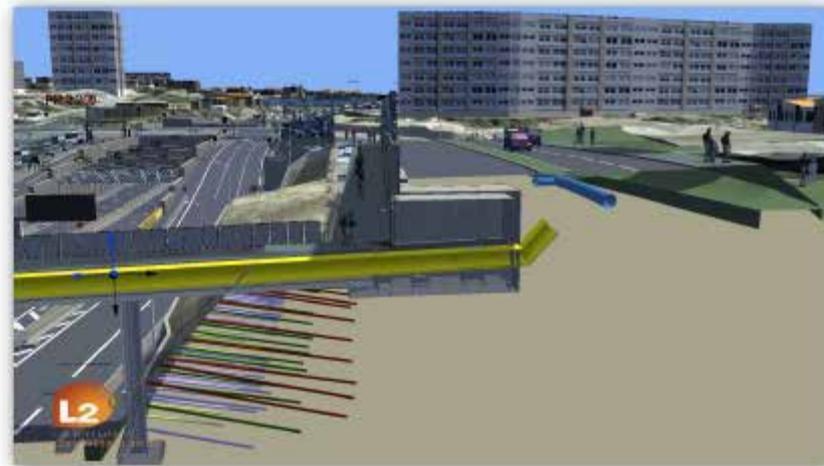
Solution SRL 2 modifié - Vue n°3



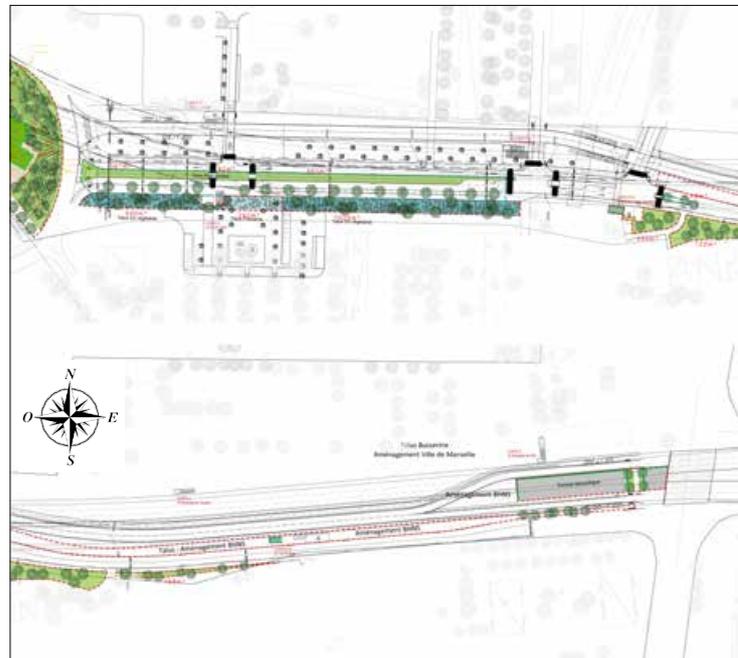
Solution HMP 1b - Vue n°4



Solution SRL 2 modifié - Vue n°4



Plans PRO paysagers L2 Nord



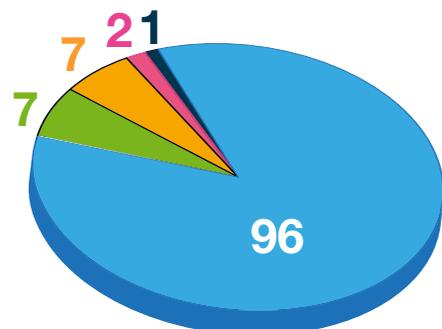
Calendrier des diagnostics d'isolation de façade

L2 Est (étude aboutie)

- Protections à la source : tranchées couvertes, murs, enrobé phonique, écrans

Isolations de façades complémentaires

Conventions



113

Convention signée

Convention non signée

Convention retournée – pli inconnu à l'adresse

Convention non conforme

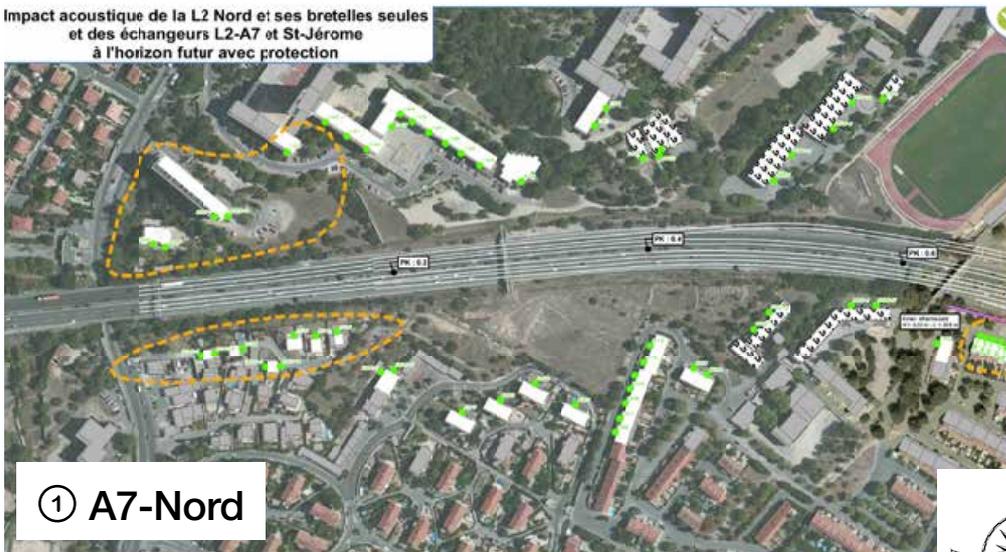
Convention contestée

L2 Nord (étude en cours)

- Diagnostic logements existants (potentiellement sujets à isolations de façade complémentaires) démarré le 12 janvier 2017.

L2 Nord - Résultats modélisation acoustique

Impact acoustique de la L2 Nord et ses bretelles seules
et des échangeurs L2-A7 et St-Jérôme
à l'horizon futur avec protection



Impact acoustique de la L2 Nord et ses bretelles seules
et des échangeurs L2-A7 et St-Jérôme
à l'horizon futur avec protection



ACOUSTIQUE



SOCIÉTÉ DE LA ROCADÉ
L2 DE MARSEILLE



GROUPEMENT
L2 CONSTRUCTION



GROUPEMENT
L2 MAÎTRISE D'ŒUVRE

Impact acoustique de la L2 Nord et ses bretelles seules
et des échangeurs L2-A7 et St-Jérôme
à l'horizon futur avec protection



③ M.I.N-Ouest

Impact acoustique de la L2 Nord et ses bretelles seules
et des échangeurs L2-A7 et St-Jérôme
à l'horizon futur avec protection



④ M.I.N-Est (petit Canet)



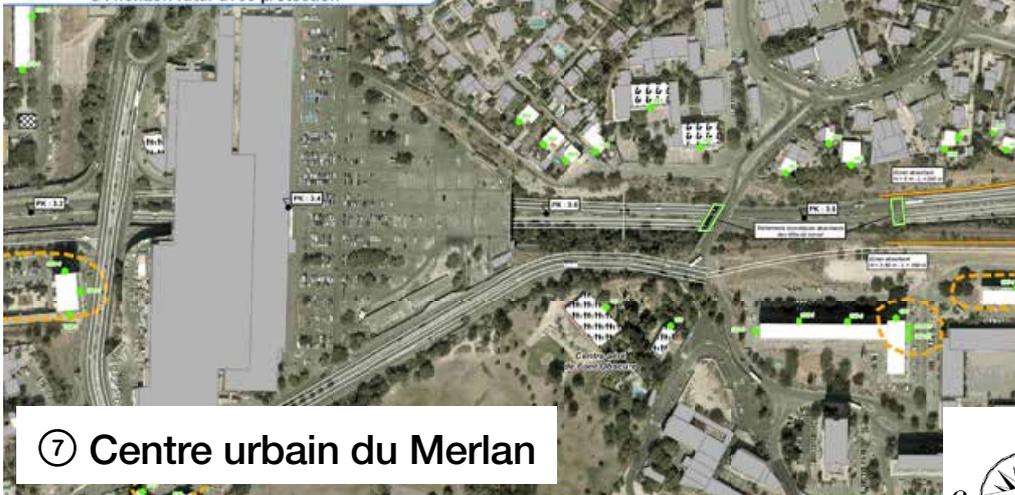
⑤ Camp militaire Ste-Marthe

Impact acoustique de la L2 Nord et ses bretelles seules
et des échangeurs L2-A7 et St-Jérôme
à l'horizon futur avec protection

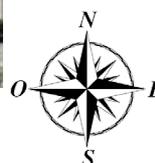


⑥ Picon Busserine

Impact acoustique de la L2 Nord et ses bretelles seules et des échangeurs L2-A7 et St-Jérôme à l'horizon futur avec protection



Impact acoustique de la L2 Nord et ses bretelles seules et des échangeurs L2-A7 et St-Jérôme à l'horizon futur avec protection



Légende :

Projet

Zone bâti d'ambiance sonore actuelle modérée de nuit

Zone bâti d'ambiance sonore actuelle non modérée

Récepteur

- ne dépassant pas les seuils de bruit réglementaires
- dépassant les seuils de bruit réglementaires

Bâtiment pris en compte dans les calculs :

Habitation

Bureau

Enseignement

Espace associatif

Bâtiment construit dans le cadre du projet CEI (Centre d'Entretien et d'Intervention)

Bâtiment non pris en compte dans les calculs :

Bâtiment détruit

Bâtiment industriel, non sensible ou en arrière plan et sous les seuils réglementaires

Protection conforme aux engagements :

Écran

Traitement acoustique absorbant tête de tunnel

Protection air :

Écran antipollution air

Protection acoustique :

Écran acoustique réfléchissant

Écran acoustique absorbant

Traitement acoustique absorbant mur de soutènement

Traitement acoustique absorbant tête de tunnel

Diagnostic logements existants

Le COPIL du 9 mars 2017 a retenu les propositions du comité technique qualité de l'air.

Expérimenter l'asservissement de la ventilation à la pollution extérieure

- Unique en France
- Modalités de mise en œuvre et scénarios à préciser entre Air PACA, le CETU, la SRL2 et la DIRMED

Réaliser un "état 1" de la qualité de l'air

- suite à l' "Etat 0" à l'échelle de la ville réalisé en 2011-2012
- en complément des mesures et études réalisées par la SRL2, déjà réalisées puisque dues par la loi.
- environ 200 points de mesures, répartis le long de la L2 et le long des voiries délestées d'une partie de leur trafic grâce à la L2 (Jarret ...)

Réunion d'Information, communication, concertation : 39 mois après la signature du CP

(Services de l'État, Collectivités locales, Associations et la Presse)



1020
réunions
au 28/02/2017

INFO / COMMUNICATION CONCERTATION



SOCIÉTÉ DE LA ROCADÉ
L2 DE MARSEILLE



GROUPEMENT
L2 CONSTRUCTION



GROUPEMENT
L2 MAÎTRISE D'ŒUVRE

Points presse et visites de presse L2

- décembre 2013
- juin 2014
- novembre 2014
- janvier 2015
- juin 2015
- mars 2016
- avril 2016
- juillet 2016
- nov 2016
- décembre 2016



...en complément des articles de presse réguliers.

La L2 sera une réussite si...

- l'offre de transport collectif est développée
- les phénomènes de congestion du trafic diminuent
- les temps de parcours constatés sont plus réguliers
- les aménagements urbains sont réalisés et de qualité
- l'économie se développe sur les sites GPMM, vallée de l'Huveaune, Château-Gombert, etc.



Merci de votre attention

www.L2-marseille.com
contact@L2-marseille.com